

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON DE SAINT-OMER NORD
COMMUNE DE SERQUES

L'an deux mil vingt, le vingt-huit février à 19 heures,
le conseil municipal de la commune de SERQUES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie LEFEBVRE, Maire de la commune.

Présents tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de M.BAUDENS Daniel qui a donné pouvoir à M. DENIS Philippe ; Mme CARRE Fabienne qui a donné pouvoir à M.CAZIN Etienne
M. DEGREMONT Mickaël absent excusé sans pouvoir.

Mme MALPOT Sylvie, absente non excusée.

M.DENIS Philippe est nommé secrétaire.

Convocation du 20 janvier 2020 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Objet :Signature convention d'accès des bibliothèques de proximité

Madame le Maire fait part au conseil municipal que suite au projet de construction de la bibliothèque municipale qui sera donc d'une superficie supérieure et entrant dans le champ d'application des « bibliothèques de proximité » la médiathèque départementale du Pas-de-Calais nous propose d'ores et déjà de signer la convention d'accès des bibliothèques de proximité afin de pouvoir disposer des différentes aides et accompagnements du Département.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Donne pouvoir à Mme le Maire de signer la convention d'accès des bibliothèques de proximité aux services de la Médiathèque départementale du Pas-de-Calais et tout autre document nécessaire.

Certifié conforme

Fait à SERQUES, les jours, mois et an susdits

Mme le Maire
Marie LEFEBVRE

Certifié exécutoire

compte tenu de la transmission en Sous-préfecture
de la publication